

Table centrale

du Conseil Local des Intervenants Communautaires de Bordeaux-Cartierville

Tenue le 5 mars 2009 à 13h30
Local 207 de la CDEC A-C, 9150 de l'Acadie



Procès-verbal

Membres présents

| | |
|-------------------------|--|
| Daniel Mathieu | CDEC Ahuntsic-Cartierville |
| Jocelyne Cyr | Commissaire scolaire CSDM |
| Manon Boily | CLSC Bordeaux-Cartierville |
| Dorothée Lacroix | CLSC Bordeaux-Cartierville |
| Ramon Carrasco | CACI |
| Laure Henry | RUI (CLIC de B-C) |
| Henri Scaboro | CABBC |
| Mireille Foisy-Hotte | CLIC de B-C, projet <i>Places en mouvement</i> |
| Marc-André Chevarie | Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville |
| Colette Boudrias | Arrondissement 'Ahuntsic-Cartierville |
| Fabrice Kamion | CLIC de B-C |
| Nathalie Fortin | CLIC de B-C |
| Francois Richer | CLIC de B-C |
| Jean-François Adam | TCJBC, projet MOE |
| Luc Chulak | Maison des Jeunes B-C |
| Marie-Claude Brunelle | Fondation de la visite |
| Maryse Racine | La Corbeille B-C |
| Marjolaine Larocque | CLSC Bordeaux-Cartierville |
| Élyse Rémy | Éco-quartier Cartierville |
| Valérie Michaud | TCJBC, projet MOÉ |
| Estelle Drouvin | Carrefour foi et spiritualité |
| Catherine Galarneau | TCJBC, projet MOÉ |
| Francine Elhadad | Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville |
| Serge St-André | YMCA |
| Daniel Tierney | YMCA |
| Normand Devoy | Tandem A-C |
| Sophie Deleuil-Millette | Maison des Parents de B-C |

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

Nathalie Fortin ouvre l'assemblée à 13h35 et souhaite la bienvenue à tous. Elle assurera l'animation de la rencontre.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté. Proposé par Henri Scaboro et appuyé par Valérie Michaud avec deux ajouts :

5.1 Annonce de la Bibliothèque Ahuntsic : ouverture d'un Café Internet

5.2 Campagne de fax du MÉPACQ

3. Tour de table

Chaque membre se présente à tour de rôle. Ramon Carrasco rappelle aux membres que le CACI offre actuellement un programme de cours de français adapté aux besoins des immigrants. Pour en savoir plus, contacter le CACI.

4. Lecture, adoption et affaires découlant du procès-verbal du 22 janvier 2009

Le procès-verbal du 22 janvier est adopté avec quelques corrections de contenu :

- À la page 4, au 6^e paragraphe, remplacée à la première ligne la liste des organismes suivants : « Cartier-Émilie »... jusqu'à « Maison de la Famille » par « CABBC, Projet MOÉ, CACI, MDJ B-C, Projet PAHB et la Corbeille B-C ». À la deuxième ligne remplacée « la fête des bénévoles est organisée par » par « dans le cadre de la Semaine de l'action bénévole ».
- À la page 5, au 3^e paragraphe débutant par **Juillet** insérer la phrase suivante à la fin de la 1^{re} phase : « Dans le cas contraire, la formule de la Fête serait à revoir. »
- À la page 6, au point 6.1 Contrat de ville, à la cinquième ligne retirée l'expression « et du développement ». Pour donner le Ministère de l'emploi et de la solidarité sociale.
- À la page 6, au point 7 Passeport Jeunesse, à la première ligne ajoutée le mot « Projet » devant MOÉ et ajouter l'organisme « Rap Jeunesse » à la suite de Projet MOÉ.
- À la page 9, au point 8.7 Table jeunesse, à la deuxième ligne modifiée CSSS A-C par « CSSS B-C St-Laurent
- À la page 9, au point 8.7 Table jeunesse, à la troisième ligne remplacée « l'Arrondissement A-C » par « l'Arrondissement A-C St-Laurent ».
- À la page 10 au point Revitalisation urbaine, à la cinquième ligne remplacée le mot « initié » par le mot « mené. »

Proposé par Manon Boily et appuyé par Henri Scaboro.

Les suivis au procès-verbal sont les suivants :

6.1 Contrat de ville

La Table centrale spéciale du CLIC concernant la présentation des projets Contrat de Ville n'a pas eu lieu cette année, dû aux délais très courts et à la nécessité de revoir la procédure. Conséquemment, aucune lettre n'a été envoyée à l'arrondissement faisant part des projets présentés devant la Table centrale du CLIC. On verra à travailler une nouvelle procédure au CLIC l'an prochain.

8.1 Aînés

Pour répondre au questionnement de Jocelyne Cyr concernant le transport des aînés dans le quartier, Marjolaine Larocque fait savoir que la Table des aînés a fait une demande de navette pour deux à trois jours / semaine, auprès de la STM. La demande est en cours de traitement et les endroits ciblés restent à déterminer.

8.4 CDLS

Lors de la réunion du CDLS du 28 janvier 2009, il a été décidé de procéder au lancement de l'Étude sur le logement social dans le quartier, réalisée par le CDLS en collaboration avec la CDEC A-C. Le lancement de l'Étude aura lieu le 11 mars prochain à 16h à la CDEC. Les faits saillants de l'Étude seront présentés ultérieurement à la Table Centrale du CLIC.

8.9 Places en mouvement

Le rapport de l'Office de Consultation Publique sera rendu public à la fin avril. Selon les recommandations du rapport, nous verrons les suivis à faire.

5. **Sujet du jour : *Tout ce que vous voulez savoir sur le futur C.A.S.C. (Complexe Aquatique Sportif et Communautaire de Cartierville), avec nos invités de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville et du YMCA***

Nathalie Fortin introduit les représentants du YMCA : Daniel Tiernay, directeur du développement et Serge St-André, directeur des opérations ainsi que Francine Elhadad, de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville.

La présentation du futur YMCA/CASC aura une durée d'une heure incluant la période de questions. M. Thiernay va animer cette présentation avec la participation de Mme Elhadad. La présentation se divisera en quatre parties :

- I. **Les Y du Québec**
- II. **Projet du Centre**
- III. **Architecture et construction du projet**
- IV. **Période de questions**

M. Tiernay nous introduit la directrice générale du YMCA/CASC Mme Newal Wassif, qui est actuellement directrice du YMCA C-D-N et qui va progressivement entrer en poste à Cartierville. Malheureusement, Mme Wassif ne pouvait être ici aujourd'hui. *(Pour plus de détails, voir document PDF en annexe YCartiervillegen)*

I. Les Y du Québec

Fondé en 1851, les YMC du Québec sont des organismes de bienfaisance. Fondé et travaillé par et pour des travailleurs bénévoles. Les Y comptent actuellement neuf centres communautaires et sportifs à travers le Québec.

II. Projet du Centre

- Historique du projet
- Offre de service (accès et programmes)

Historique du projet

L'Historique du projet est présenté par Mme Elhadad.

Le projet du CASC est issu de la communauté. Un comité a été formé et plusieurs partenaires de la Table centrale et des citoyens ont activement participé à développer le projet pendant plus d'une dizaine d'années.

Plusieurs options ont été envisagées pour réaliser le projet du CASC :

- Un centre autogéré (autogestion)
- Un centre géré par le privé
- Un centre géré par le Y et la Ville

C'est en 2004 que la Ville a fait une première approche auprès du Y pour développer le concept actuel. Les besoins de la communauté ont été réévalués et des études de besoin et de marché ont été réalisées.

Une fois le concept défini autour d'un projet géré et administré par le Y, incluant des ententes de services avec l'arrondissement pour offrir des plages d'utilisation des différents plateaux du centre sportif, la recherche de financement a été au cœur des préoccupations.

Le Y assume la gestion et les risques de l'opération pour les années à venir.

Offre de services (accès et programmes)

- Esprit du partenariat : Ville - Y
Issu d'un groupe de citoyens, le partenariat a donné naissance à une convention de partenariat sur un principe de complémentarité entre le Y, la Ville et le milieu communautaire pour répondre aux différentes réalités.
- Tout le monde est membre
- Accès à tous
 - Réduction des coûts jusqu' à 50% pour le citoyen
 - Entente d'accès pour les organismes communautaires
 - Priorité d'espace en partage avec la Ville pour la salle communautaire et le gymnase
- Complémentarité - programmation
- Activités et horaires
 - Ouvert plus de 100 heures par semaine
- Conseil consultatif
 - Formé de gens de la communauté
 - Orientation des centres
 - Chaque centre a des préoccupations locales
- Comité conjoint
 - Arrondissement et Y
 - Respect de la convention
 - Élaborer le programme
 - Utilisation de la salle polyvalente en tout temps pour les OBNL
- Employabilité
 - 25 postes permanents
 - 175 postes à temps partiel

III. Architecture et construction du projet

La structure financière du projet de construction

- Projet d'envergure de \$19,8 millions de dollars;
- Partenariat entre le gouvernement du Québec, la Ville de Montréal, l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville et le Y;

- Subvention de 7,5 M\$ du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec (MÉLS);
- Contribution de 2,9 M\$ de la Ville de Montréal, la cession du terrain d'une valeur de 3 M\$;
- Contribution de près de 2 M\$ de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville;
- La mise de fonds de 7,4 M\$ du YMCA.

Design de l'édifice

L'Édifice du YMCA/CASC B-C est de 80 000 pi carré répartis sur 5 étages. Le bâtiment est doté d'une garantie « Design Build » qui certifie la livraison au prix fixé par l'entrepreneur au début du projet.

Survol de l'installation

- 3 entrées principales
- 5 vestiaires (y compris un vestiaire famille)
- Piscine (5 couloirs de 25 mètres (avec partie profonde)
- Bassin récréatif (pataugeoire)
- Bain tourbillon, sauna
- Gymnase double multisports 24 X 34 M (9 M de haut)
- Atrium avec comptoir d'accueil, café et vue sur les plateaux sportifs
- Garderie de 52 places
- Salle communautaire avec cuisinette
- Studios de cours dirigés
- Salle d'entraînement
- Piste de marche et de course surélevée
- Clinique de réhabilitation pulmonaire et cardiaque - Hôpital Sacré Cœur
- Stationnement (110) et supports à vélo (110)
- Terrain de jeu extérieur, terrasse, lieux de repos extérieurs, beaucoup de verdure, arbres etc.

Présentation des plans du Projet YMCA/CASC (*document PDF non disponible pour cette partie du projet*)

IV. Questions

- Q. Sera-t-il possible d'établir des liens au niveau employabilité entre le Y et les organismes communautaires par exemple ?
- R. Oui, ce sera possible.
- Q. Y-a-t-il des aménagements prévus du territoire notamment pour accéder au boulevard Laurentien ?

- R. Oui, des feux de circulation sont prévus sur Laurentien. Nous voulons favoriser les entrées et le transport actif. Par contre, l'aménagement urbain du territoire ne relève pas du projet.
- Q. Au niveau du stationnement, source d'îlots de chaleur, qu'est-ce qu'il y a de prévu ?
- R. Plusieurs arbres seront plantés dans le stationnement, la toiture blanche va contribuer à aider et l'édifice sera géothermique à 80%. Également, un système de récupération de la chaleur est prévu.
- Q. L'eau de pluie sera-t-elle récupérée ?
- R. Oui, il est prévu que l'eau de pluie soit récupérée.
- Q. Les 52 places en garderie seront-elles subventionnées ?
- R. Non dans un premier temps, mais la demande sera faite auprès du ministère.
- Q. La programmation des activités et des services du Y sera-t-elle complémentaire avec les services existants dans le quartier ?
- R. La programmation n'est pas terminée et elle sera faite conjointement avec les partenaires du milieu.
- Q. Comme l'école Louisbourg est située juste à côté, y aura-t-il une entente d'utilisation de prévue avec la CSDM ?
- R. Oui, la démarche est en cours avec l'École et également nous sommes en contact avec Tandem pour la question des graffitis et autres mesures de prévention.

5.1 Annonce de la Bibliothèque Ahuntsic : Ouverture d'un Café Internet

Mme Nathalie Labbé, bibliothécaire de liaison, annonce l'ouverture d'un Café Internet qui vise à joindre les 16-30 ans. Le Café vise à initier les jeunes aux services de la bibliothèque et ultimement leur donner le goût de la lecture. Également, il souhaite devenir un lieu de diffusion en art visuel. Le Café se situera au dessus de la bibliothèque Ahuntsic au 10 300, Lajeunesse/Fleury. L'ouverture est prévue à l'été 2009.

Questions et commentaires

- Q. Le lieu est situé trop loin des gens dans le besoin qui profiteraient de ce service. Les besoins sont d'abord dans Cartierville et non dans Ahuntsic. Alors pourquoi avoir choisi ce secteur ?
- R. Les locaux se sont libérés, c'est un concours de circonstances.
- Q. Quelles seront les retombées escomptées d'un tel projet ?
- R. Une plus grande accessibilité aux services de la bibliothèque et surtout mieux adaptés aux besoins des jeunes de 16 à 30 ans ainsi que l'ajout d'un lieu de diffusion culturelle dans le quartier.

5.2 Campagne de fax du MÉPACQ

Marjolaine Larocque nous informe que Le Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec (MÉPACQ) organise une campagne de fax visant à dénoncer le processus de consultation et s'opposer aux solutions mises de l'avant par le gouvernement Libéral: NON AUX HAUSSES DE TARIFS ET NON AUX COUPURES DANS LES PROGRAMMES ET SERVICES PUBLICS. Consultez le site du MEPACQ pour les détails de la campagne www.mepacq.qc.ca et envoyez une des deux lettres disponibles sur le site à: Mme Monique Jérôme Forget : 418-646-1574 copie conforme au Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec (MÉPACQ) au 514-843-6512 ou mer.mepacq@bellnet.ca.

6. Calendrier des prochaines rencontres

Les deux dernières rencontres de la Table centrale sont prévues pour le 2 avril et le 14 mai 2009 à 13h30 au Centre de Loisirs l'Acadie. La Table du 2 avril aura pour sujet du jour une discussion sur le type de formule que nous voulons privilégier pour l'animation de la vie communautaire aux PAHB, après juillet 2010. Alors que le 14 mai, la discussion portera sur le rôle du CLIC et sur le plan d'action issu du Forum de planification en développement social de novembre 2008.

7. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 15h15.